



FICHE OPÉRATION 4A.1

ANIMATION TERRITORIALE

RÉSULTAT ATTENDU | 4

Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

ACTIVITÉ | 4A

Coordination et animation territoriales.

OBJECTIFS

Cette opération consiste à assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème agriculture et foresterie dans les trois PTOM. Pour assurer cette mission, chaque chef de file (CANC, DAG, DSA) a recruté et mobilise un animateur, placé sous sa responsabilité.



BUDGET

713 176 € (85 104 504 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
4A.1.1 Organisation de rencontres régionales techniques dans chacun des 3 PTOM	■					██████████			
4A.1.2 Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Agriculture et Foresterie		■				██████████			
4A.1.3 Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Agriculture et Foresterie			■			██████████			



CONTEXTE

DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION DU PROJET INTEGRE, LES TERRITOIRES ONT DEMANDÉ QUE DES PERSONNES DÉDIÉES AU PROJET SOIENT PLACÉES AU SEIN D'ADMINISTRATIONS OU D'ORGANISATIONS LOCALES COMPÉTENTES DANS LES THÉMATIQUES DU PROJET.

L'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème agriculture et foresterie sur les trois PTOM par chaque chef de file (CANC, DAG, DSA) permet ainsi : d'élaborer avec toutes les parties prenantes un plan d'action qui corresponde aux besoins des acteurs et réponde aux enjeux des territoires ; de créer un climat favorable (relations de confiance, d'échanges et de respect avec les partenaires) et une dynamique projet ; de susciter l'adhésion des partenaires du projet aux actions et de créer une vision commune du projet ;

Élaborer un plan d'action qui corresponde aux besoins des acteurs et réponde aux enjeux des territoires

de mobiliser les acteurs sur la durée autour d'un projet commun ; de rendre plus efficace le suivi des activités sur les territoires en mettant en place des instances d'échanges et de suivi des avancées du projet ; d'améliorer les méthodes de travail (amélioration des connaissances / perfectionnement des techniques / formations / capitalisation des expériences / développement de partenariats) ; d'assurer une communication efficace à toutes les échelles et la lisibilité du projet ; de valoriser le projet et capitaliser les connaissances au fur et à mesure pour assurer une pérennisation des activités mises en œuvre dans le cadre du projet ; de valoriser la coopération régionale en encourageant la coopération des acteurs de « son » territoire avec ceux des autres territoires et du Pacifique.

Malgré les restrictions de déplacements, les échanges inter-PTOM entre les équipes d'animation continuent



SYNTHÈSE

La mise en place au sein des chefs de file des animateurs permet d'assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème.

En Nouvelle-Calédonie, un contrat signé le 2 mai 2019 entre la CPS et la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie a permis à l'animatrice de prendre ses fonctions le 1^{er} juillet 2019. Par ailleurs, compte-tenu de la répartition des compétences en Nouvelle-Calédonie, le chef de file a mis en place une gouvernance adaptée pour la mise en œuvre du projet, la circulation de l'information et la prise de décision via un comité d'orientation stratégique (COS).

En Polynésie française, un contrat signé le 27 juin 2019 entre la CPS

et la direction de l'agriculture a permis à l'animateur de prendre ses fonctions le 30 septembre 2019. Ce même animateur ayant démissionné le 17 janvier 2020 et la nouvelle animatrice a pris ses fonctions le 11 mai 2020.

À Wallis et Futuna, un contrat signé le 5 juillet 2019 entre la CPS et la direction des services de l'Agriculture a permis à l'animatrice de prendre ses fonctions le 1^{er} décembre 2019.

De manière transversale, beaucoup d'échanges ont eu lieu lors de ce semestre. Des réunions inter-PTOM ont mobilisé les animateurs des territoires, pour discuter des problématiques communes, en particulier sur la mise en place et l'animation du réseau de fermes de démonstration en agroécologie.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



3 ANIMATRICES RECRUTÉES AU SEIN DES STRUCTURES CHEFS DE FILE



FILM DE PRÉSENTATION DU THÈME AGRICULTURE ET FORESTERIE PROTEGE

youtu.be/CksXyPFWvYk

PERSPECTIVE

En Nouvelle-Calédonie, le travail d'animation et de coordination opérationnelle va se poursuivre sur la mise en œuvre des huit actions faisant l'objet d'un contrat de service pour soutenir la transition agroécologique. La concertation et la définition des actions se poursuivra avec les différents acteurs et autorités impliqués dans la relance du cocotier.

En Polynésie française, en plus de la poursuite de la mise en œuvre des actions des 3 contrats de service, il est prévu d'engager entre autres des actions sur la formulation d'aliments pour animaux (porcs et volailles) à partir de ressources locales et la valorisation des bourres de coco en terreau. Enfin, un appel à projets sera lancé pour financer des opérations de soutien à la transition agroécologique en Polynésie française. À Wallis et Futuna, l'animation va se concentrer sur la montée en puissance du réseau de fermes de démonstration, le cocotier et les sites pilotes (porcs en parcs tournant, agroforesterie, gestion des bioagresseurs...). L'animatrice bénéficiera pour ces actions du renfort de deux volontaires du service civique.

Le lancement et le suivi de l'action régionale sur le renforcement des systèmes alimentaires constituera sur le prochain semestre, une activité importante des trois animatrices du thème 1.



AVANCEMENT DES ACTIONS

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME AGRICULTURE ET FORESTERIE (NC)

ACTION 4A.1.1

En Nouvelle-Calédonie, l'animatrice s'appuie sur les référents internes afin de suivre les différentes thématiques de la programmation PROTEGE. De plus, des instances ont été mises en place sous la forme d'un « comité d'orientation stratégique » (COS) composé du gouvernement, des 3 provinces de l'IAC, de l'ADECAL Technopole, de Bio Calédonia, de la CANC et de la CPS. En tant qu'organe décisionnel, il se réunit avant chaque COPIL régional pour faire remonter les demandes de modification de programmation si besoin et assurer le suivi technique des actions du thème. Le premier COS s'est réuni le 28 mai dernier afin de faire un point d'avancement du projet aux parties prenantes. Enfin,

Un appel à projets sera lancé pour financer des opérations de soutien à la transition agroécologique

des comités techniques opérationnels (COTECH) ont également été mis en place pour chaque « opération » PROTEGE regroupant les acteurs des groupes de travail existant sur certaines opérations (biodiversité, bioagresseurs, élevage par exemple).

Les activités de coordination du projet se déroulent en continu durant toute la période et concernent notamment la planification, le suivi financier, la

rédaction des notes d'avancement et des rapports semestriels, ainsi que la partie animation et coordination avec l'ensemble des parties prenantes

du projet. Diverses missions ont été réalisées en province Nord et en province des Îles Loyauté pour rencontrer les acteurs du secteur et de nombreux échanges ont eu lieu avec la province Sud. À noter aussi qu'en termes de communication, les avancées de PROTEGE sont valorisées tous les 2 mois dans La Calédonie Agricole, le magazine de la chambre d'agriculture NC.



COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME AGRICULTURE ET FORESTERIE (PF)

ACTION 4A.1.2

En Polynésie française, l'animatrice s'appuie sur des référents internes à la DAG, chargés de la mise en œuvre et du suivi de certaines actions thématiques. Son rôle est de coordonner l'ensemble de ces agents et de les assister dans le rapportage des actions dont ils ont la charge. Depuis sa prise de poste, près de 40 réunions locales et régionales ont été organisées avec des acteurs tels que DRM, DIREN, DAG Tuamotu Gambiers, CPS, ADECAL Technopole, DSA, Chambre Agriculture NC, Comité français UICN, CFPPA, CAPL, CPG Bio Fetia, SPG Bio Calédonia, CANC, BAE, Technival, ILM, Vai-Natura, etc.

Le travail d'animation et de coordination opérationnelle va se poursuivre sur les actions déjà en cours. Des réunions d'information sur les avancées de PROTEGE seront organisées avec l'ensemble des acteurs du monde agricole (agents DAG, CAPL, SPG Bio Fetia, agriculteurs, CFPPA, Fédération



des associations de protection de l'environnement - FAPE, etc.). Elles permettront en plus de faire un point d'avancement des actions PROTEGE déjà lancées et d'échanger sur celles à venir. Les deux premières réunions des animateurs des quatre thèmes ont eu lieu les 31 janvier et 6 mai et qu'en termes de communication, des opérations sont conduites par la DAG (Présentation des fermes démonstration Raiatea / TNTV, Bulletin CAPL Mai 2020...).

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME AGRICULTURE ET FORESTERIE (WF)

ACTION 4A.1.3

À Wallis et Futuna, l'animatrice collabore avec les différents référents de la DSA et de la chambre de commerce, d'industrie, des métiers et de l'artisanat (CCIMA), les agriculteurs et les chefferies pour la mise en œuvre des actions de la programmation. Le suivi des actions est assuré avec les membres de la commission du secteur primaire qui réunit les élus territoriaux, le Préfet et les services techniques et la CCIMA.

Le lancement des actions portées par la DSA a notamment permis de démarrer le processus de sélection des fermes de démonstration. Les autorités coutumières ont été associées dans l'élaboration du plan d'action sur le cocotier pour un lancement des opérations en 2021. Enfin, les animateurs des quatre thèmes sont réunis tous les mois afin d'échanger sur les actions en cours, faciliter la transversalité et renforcer la cohésion entre animateurs du territoire.



Des réunions d'échange sur la définition des actions soutenues par PROTEGE ont été organisées avec l'ensemble des acteurs du monde agricole



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr